

*Département de la SOMME
Arrondissement de MONTDIDIER
Canton de MOREUIL
Mairie de DOMART-sur-la-LUCE*

Nbre de conseillers : 11
Nbre de présents : 7
Nbre de représenté(s) : 2
Nbre d'absent(s)/excusé(s) : 2

Date de convocation : 12/10/2017
Date d'affichage : 31/10/2017

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal du 17 octobre 2017

Le dix-sept octobre deux mille dix-sept à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric BINET, Maire.

Etaient présents : Mme ALLIOTE Sophie - M. BINET Frédéric - M. CARON Yves
Mme CHAVERON Colette - M. GAUDRILLER Patrick - M. SALOME
Marc - M. WALLET Jacky

Etaient représentés : M. BOILEAU Florent (Pouvoir à M. SALOME Marc) - M. PERRIN
Sébastien (Pouvoir à Mme ALLIOTE Sophie)

Etaient absentes/excuses : Mme CADET Vinciane - Mme DELAVENNE Fabienne

M. SALOME Marc est nommé secrétaire de séance.

Objet : Autorisation de recrutement d'un agent contractuel pour le poste d'agent postal communal

Le Maire expose :

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-3-5° ;

Sur le rapport du Maire et après en avoir délibéré, l'Assemblée Délibérante décide :

La création à compter du 1^{er} janvier 2018 d'un emploi permanent d'agent d'accueil d'agence postale communale dans le grade d'adjoint administratif territorial contractuel à temps non complet, à raison de 18 heures hebdomadaires.

Cet emploi sera occupé par un agent recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 3 ans compte tenu du départ en retraite de l'agent actuel.

Le contrat sera renouvelable par reconduction expresse. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat de l'agent sera reconduit pour une durée indéterminée.

- L'agent devra être mobile, polyvalent et autonome, savoir accueillir les clients et identifier leur demande, savoir enregistrer les opérations bancaires courantes, savoir appliquer les procédures de contrôle d'identité, savoir appliquer les procédures de manipulations de fonds, savoir gérer une trésorerie, savoir utiliser les outils informatiques et bureautiques et sa rémunération sera calculée, compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à un emploi de catégorie C, par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

Les crédits correspondants seront inscrits au budget 2018.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,
Frédéric BINET

*Département de la SOMME
Arrondissement de MONTDIDIER
Canton de MOREUIL
Mairie de DOMART-sur-la-LUCE*

*Nbre de conseillers : 11
Nbre de présents : 7
Nbre de représenté(s) : 2
Nbre d'absent(s)/excusé(s): 2*

*Date de convocation : 12/10/2017
Date d'affichage : 31/10/2017*